



Appel à candidatures

Atelier de Formation sur les expositions virtuelles, 2^{ème} édition

Du 26 Septembre au 07 Octobre 2022

Appel à poste

Date de clôture : Le dossier de candidature complet (y compris les pièces justificatives) doit parvenir à l'Ecole du Patrimoine Africain-EPA au plus tard le **31 Août 2022** via le lien [Atelier de formation sur les expositions virtuelles dans les musées \(google.com\)](#)

TERMES DE REFERENCE

Contexte

Par manque de renouvellement de leur offre scientifique et culturelle, entre autres, les musées en Afrique sont très peu attractifs. Pour certains, les dernières expositions permanentes remontent à plus de 20 ans et ils réalisent peu ou pas d'expositions temporaires pour diversifier leur propos. Cette situation explique le faible taux de fréquentation de ces institutions. De même, leurs offres ne tiennent pas toujours compte des attentes des usagers et surtout des communautés dans lesquelles ils sont installés.

La **très faible fréquentation** et la **faiblesse des ressources propres** sont les deux problèmes majeurs que rencontrent la plupart des musées africains. En effet, la relance de la fréquentation est désormais considérée **comme un préalable indispensable à une prise de conscience ainsi que la nécessité d'élaborer des politiques publiques volontaristes en faveur des musées**, et plus généralement du patrimoine.

Au-delà de ces difficultés structurelles que vivent les musées africains, la situation sanitaire mondiale actuelle liée à la Covid19 a définitivement révélé les limites des actions des musées qui ont été tous fermés. Ils ont de ce fait cessé de remplir leur mission, celle d'apporter la culture aux communautés. Il faut donc qu'ils se réinventent dans l'innovation et en adaptant leurs actions à toute situation.

C'est dans ce cadre que nous lançons la 2^{ème} édition de cet atelier de formation sur les **expositions virtuelles** dans les musées africains. Cet atelier va se dérouler en ligne sur la plateforme d'e-learning de l'EPA (www.learn.epa-prema.net) avec la participation de professionnels de musées et des personnes ressources.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du programme **Youth.Heritage.Africa** mis en œuvre conjointement par l'ICCROM et l'EPA.



Objectif

Outils les professionnels africains pour la réalisation d'exposition virtuelle en vue de rendre accessibles par le biais de l'Internet, de manière ludique et attrayante, les ressources patrimoniales disponibles au sein des musées.

Il s'agira spécifiquement de faire acquérir, à une trentaine de professionnels, les moyens, les techniques et méthodes nécessaires pour la conception d'une exposition virtuelle de qualité.

Résultats

A la suite de cet atelier, les participants auront acquis des connaissances leur permettant :

- de procéder à une vaste diffusion de leurs ressources patrimoniales au niveau local ainsi qu'une portée internationale;
- de toucher un public potentiellement plus large qu'une exposition en salle;
- d'avoir un accès élargi aux collections : par exemple pour présenter des artefacts ou des archives rares et fragiles;
- de proposer un contenu non linéaire, ayant désormais une pluralité de moyens qui animent les contenus de manière dynamique, avec une expérience originale, cognitive, émotive, visuelle, sonore.

Mise en œuvre

L'atelier de formation comprend deux phases :

- **la première phase est le cours théorique** ; les matériaux de formation seront principalement des vidéos et des PowerPoints téléchargeables depuis la plateforme EPA mais aussi des QCM et cas pratiques permettant l'évaluation et le suivi. Egalement un tchat et des sessions live permettront d'engager des interactions entre les apprenants.
- **la seconde phase est consacrée à la pratique et à l'application des acquis.** Elle prend en compte les 4 meilleurs projets retenus après la participation à l'atelier et qui bénéficieront d'une subvention, sous forme de contribution, pour la mise en œuvre de l'exposition virtuelle conçue ;
- un suivi mensuel sera fait sur une période de trois (03) mois au niveau des musées bénéficiaires pour évaluer la progression dans la mise en œuvre des différents projets ;
- une présentation des expositions virtuelles sera faite le 31 Décembre 2022 pour clôturer la formation.

Participants

30 participants seront sélectionnés, à raison de 20 participants pays (2 par musée africain) et 10 candidats jeunes, ayant effectivement entamé l'élaboration d'un projet d'exposition virtuelle ou ayant déjà abordé l'étape de la mise en œuvre du projet.

Pour les candidats pays, les binômes comportant une femme ou plus, un jeune professionnel ou plus et remplissant les critères de sélection sont vivement encouragés.

Les candidats bénéficiaires de la première édition ne sont pas admissibles.

Dossier de sélection

La sélection sera basée sur les éléments suivants :

- le formulaire de demande d'inscription dûment rempli au programme de formation accessible via le lien [Atelier de formation sur les expositions virtuelles dans les musées \(google.com\)](#)
- une lettre de recommandation et de mise à disposition de l'autorité de tutelle du pays de provenance des candidats (pour les candidats pays);
- les candidats devront porter un projet d'exposition qui servira de base à leur formation. Il pourrait s'agir :
 - d'une exacte reproduction en ligne d'une exposition physique (permanente, temporaire, thématique) déjà existant dans le musée ;
 - du complément d'une exposition en cours (un projet inachevé pour diverses raisons) : tout en respectant le thème principal de celle-ci, l'exposition virtuelle envisagée apportera éventuellement d'autres informations ;
 - d'une nouvelle exposition à concevoir uniquement pour diffusion sur Internet.

A titre personnel, les candidats doivent :

- Avoir initié ou collaboré à la mise en place d'une exposition dans son musée (institution) ;
- Connaître l'environnement muséographique, le public de l'institution et ses attentes
- Etre bilingue serait un atout pour les candidats anglophones et/ou lusophones

Nécessaire pour la formation

La formation devant être dispensée en ligne, les candidats devront disposer :

- d'un ordinateur (desktop ou laptop), d'un scanner et d'un appareil photographique et avoir une bonne connaissance en informatique ;
- d'une bonne connexion internet ;
- d'un disque dur ou d'une clé de stockage usb.

NB : Les candidats seront informés des résultats de cet appel à candidatures dans un délai de 30 jours après la clôture dudit appel.